



Philips Avent  
Timbres thermiques 2 en 1

Pour stimuler et soulager  
Utilisation à chaud ou à froid  
2

SCF258/02

# Aide à stimuler et à soulager

Pour stimuler la montée de lait avant l'allaitement au sein

Le timbre Philips Avent SCF258/02 aide à stimuler et à soulager.

## **Autres avantages**

- Conçus en collaboration avec une spécialiste en allaitement
- Comprend la protection douce

## **Soulage et stimule**

- Utilisation à froid : permet d'apaiser les seins douloureux ou engorgés
- Utilisation à chaud pour stimuler la montée de lait avant l'allaitement

**PHILIPS**  
**AVENT**

Timbres thermiques 2 en 1  
Pour stimuler et soulager Utilisation à chaud ou à froid, 2

SCF258/02

## Caractéristiques

### Utilisation à froid



Pour apaiser les seins douloureux ou engorgés, gardez-les au réfrigérateur ou au congélateur. Utilisez-les toujours avec la protection.

### Conçus en collaboration avec une spécialiste



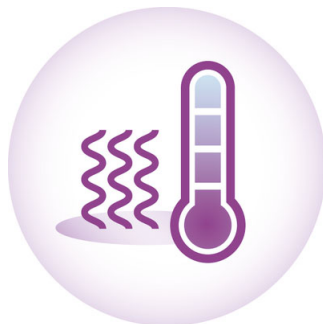
Ils ont été conçus en collaboration avec Vicky Scott, sage-femme et assistante maternelle, qui conseille les mamans pour l'allaitement depuis plus de 15 ans.

### Comprend la protection douce



Plus confortable sur la peau

### Utilisation à chaud



Pour stimuler la montée de lait avant l'allaitement, humectez légèrement la protection, car la chaleur humide augmente le confort et stimule la montée de lait. Réchauffez le timbre dans l'eau chaude durant 10 minutes.

## Spécifications

### Inclus

- Timbre thermique 2 en 1: 2 pcs

### Pays d'origine

- Chine

### Dimensions et poids

- Dimensions: 175 x 175 x 40 mm

### Format

- Conception en forme de sein
- Protection douce au toucher: Confortable sur la peau
- Conception par des experts en allaitement

### Fonctions

- Utilisation à froid: Pour soulager les seins douloureux
- Utilisation à chaud: Stimule la montée de lait



Date de publication  
2019-02-26

Version: 8.2.1

EAN: 00 07502 00223 25

© 2019 Koninklijke Philips N.V.  
Tous droits réservés.

Les caractéristiques sont sujettes à modification sans préavis. Les marques commerciales sont la propriété de Koninklijke Philips N.V. ou de leurs détenteurs respectifs.

[www.philips.com](http://www.philips.com)